

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. □

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Limousin dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Limousin
33, avenue Georges Dumas
87000 Limoges
05 55 08 17 52
limousin@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



ASSOCIATION CONSERVATOIRE FERROVIAIRE TERRITOIRE LIMOUSIN PÉRIGORD

9, rue Martin Freminet
87100 Limoges
06 70 14 54 42
cftlp@laposte.net
www.trainvapeur.com

NOS PARTENAIRES



Document imprimé avec le concours de
mp.CRCO 391 007 457 RCS Limoges



FONDATION

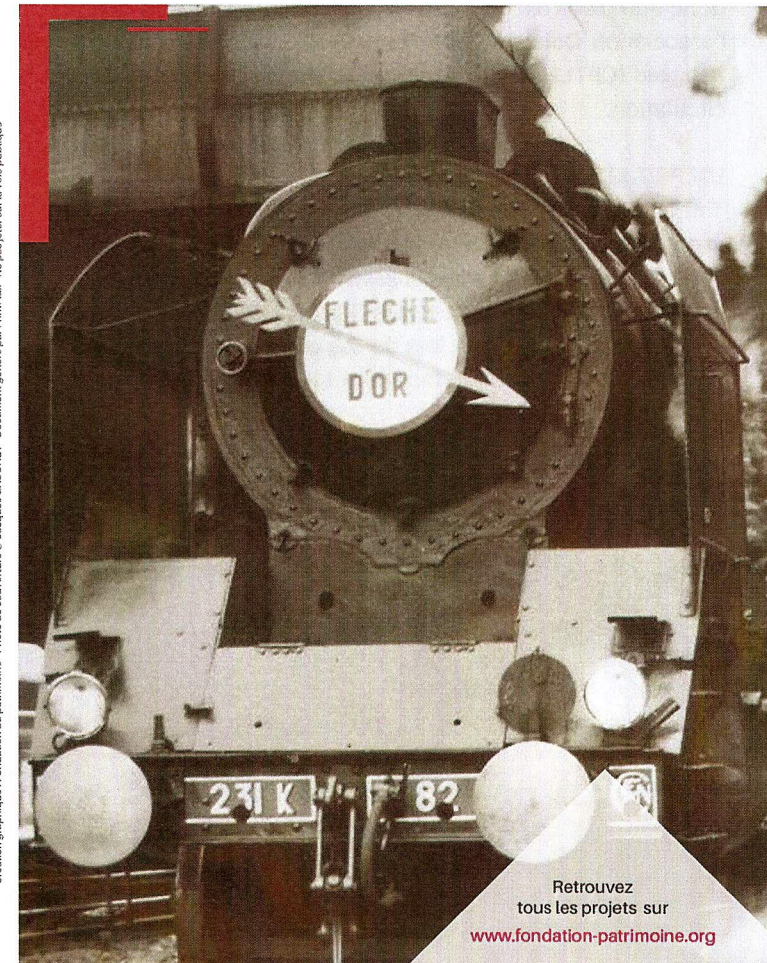


► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

la locomotive à vapeur 231 K 82 et son tender

HAUTE-VIENNE



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture : Jacques GAUCHET - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Cette locomotive, construite par la société SACM de Belfort en 1920, peut atteindre les 120km/h grâce à sa puissance de 1693 kW pour 176 tonnes. Dernière locomotive à vapeur à avoir tiré le train « La Flèche d'Or », train direct entre Paris et Londres, elle est le symbole des relations ferroviaires entre la France et l'Angleterre, bien avant le percement du tunnel sous la Manche.

A ce jour, 3 exemplaires subsistent dans le monde. C'est donc une pièce exceptionnelle du patrimoine français que l'association Conservatoire Ferroviaire Territoire Limousin Périgord (CFTLP) souhaite restaurer afin de la remettre en circulation.

UN PROJET DE RESTAURATION INTERGÉNÉRATIONNEL

Toujours propriété de la SNCF, elle est confiée au CFTLP, association de 38 ans d'existence, qui compte près d'une centaine de membres s'investissant plus de 5000 h par an. Parmi les membres actifs, 2 des 3 enfants du mécanicien titulaire de la locomotive lors de ses derniers voyages. Ce qui lui vaut le tendre surnom de « La machine à Papa ».

La CFTLP a déjà dirigé la restauration de plusieurs locomotives remises en service dont la 140 C 38 qui a notamment été utilisée pour le tournage des films

« La 7ème compagnie », « Les gardiennes » avec N. Baye et L. Smet, « Un amour impossible » avec V. Efir. et la série « Un village français ».

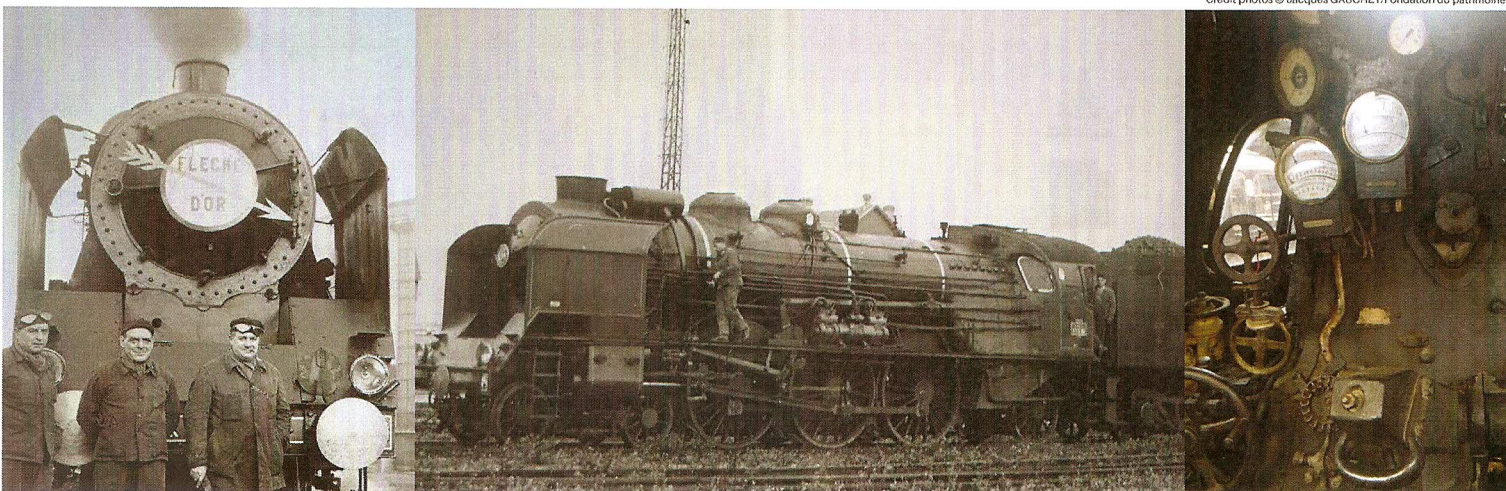
AIDEZ NOUS À PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE

Porté par l'association CFTLP, ce chantier représente un coût important et nécessite l'intervention d'entreprises spécialisées. La première partie des travaux concerne la restauration du train de roulement pour près de 124 000 €, et sera suivie par la révision de la chaudière, du mécanisme moteur et des différents équipements.

Afin de conserver ce patrimoine exceptionnel, l'association CFTLP a décidé de lancer un appel au mécénat auprès des entreprises et des particuliers en partenariat avec la Fondation du patrimoine.

Montant des travaux	124 000 €
Objectif de collecte	110 000€
Début des travaux	2020

Credit photos © Jacques GAUCHET/Fondation du patrimoine



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de la locomotive à vapeur 231 K 82 et son tender

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/62947
ou en flashant le QR code ci-contre.



Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
la locomotive à vapeur 231 K 82 et son tender

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre